

Rétablissement de la circulation piscicole sur le seuil de la Randonnière sur la Brévenne



Présentation des travaux

Le programme pluriannuel d'entretien et de restauration de la ripisylve du contrat de rivière Brévenne Turdine a fixé comme objectif pour ce tronçon de diversifier la ripisylve et de rétablir la continuité écologique.

Le seuil concerné constituait un obstacle infranchissable au sein du réservoir biologique RM_08_05 fractionnant le cours de la Brévenne moyenne. Ce secteur est également proposé en liste 1 au titre de l'article L 214-17 du code de l'environnement. Son effacement a permis de rétablir la continuité sur 8 kilomètres de la Brévenne moyenne et de reconnecter un affluent rive droite, le Rossand.

La présence de roche mère à faible profondeur et l'éloignement des voiries en amont limitait tout risque lors du rétablissement du profil en long « naturel ».

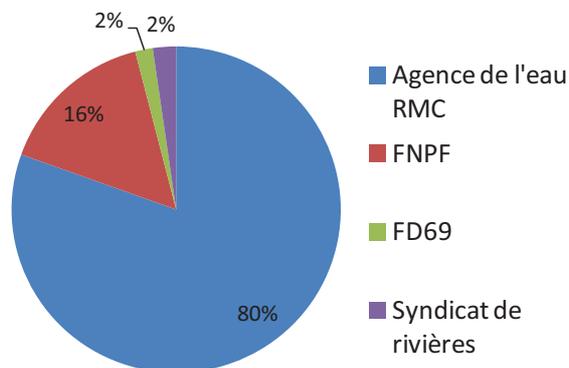
L'ouvrage en blocs et en béton, de 16m de large et de 4m de haut, constituait un obstacle important au transit sédimentaire comme l'attestait la charge grossière accumulée en amont. Les dépôts d'éléments fins dans la retenue de l'ouvrage perturbaient l'autoépuration et la reproduction des poissons notamment de la truite fario.

Le propriétaire de l'ouvrage, le Grand Lyon, n'avait plus d'usage de cet ouvrage et a donc donné son accord pour la réalisation des travaux.

Une pêche électrique de sauvetage a été réalisée par la Fédération de Pêche du Rhône avant travaux. Le chantier a été réalisé en eau. Les blocs présents sur place ont été utilisés pour créer une rampe dans la fosse afin de permettre à la pelle mécanique de démonter le seuil. Les blocs ont ensuite été réutilisés pour diversifier les écoulements en aval. Les matériaux accumulés en amont n'ont pas été régalez. L'objectif était de laisser la rivière reprendre les matériaux et les répartir naturellement en aval.

Le projet a fait l'objet d'une déclaration au titre des rubriques 3.1.5.0 et 3.1.2.0 de la nomenclature eau. Le linéaire de lit retenu comme impacté par la modification du profil en long est celui de l'ouvrage lui-même soit 1 mètre.

L'opération a été réalisée sous maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage SYRIBT pour un coût total de travaux de 6957.20€ TTC. La répartition des participations (FCTVA déduite) est la suivante :

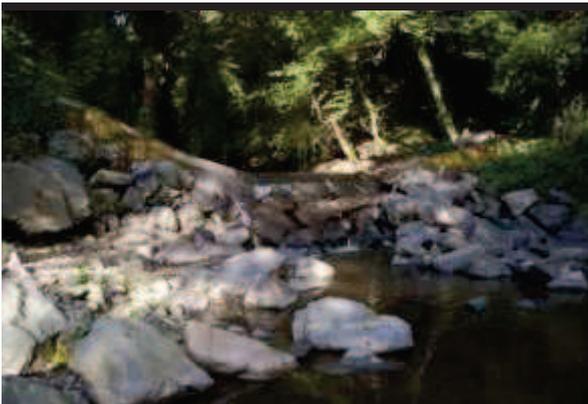




Action Hors contrat de rivière

Arasement d'un ouvrage en travers de type seuil sur le cours d'eau Brévenne au droit du lieu dit la Randonnière commune de Courzieu/Brussieu

Dossier Photo



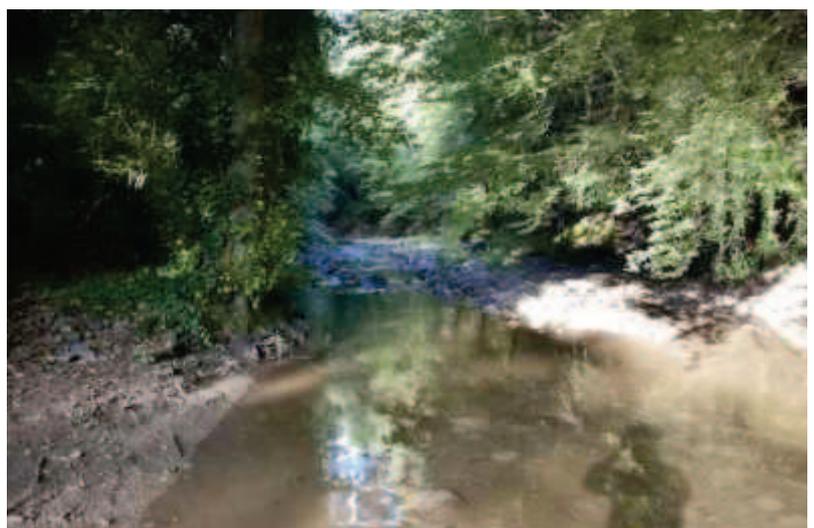
Condition d'écoulement sur l'ouvrage en période d'étiage (8/07/2011)



Condition d'écoulement sur l'ouvrage au module d'étiage (02/2011)



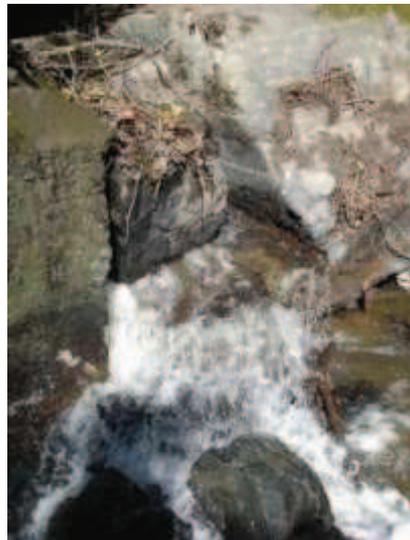
Stade avancé de dégradation, l'ensemble du parement rive droite est déstabilisé, une brèche légèrement désaxée rive gauche se dessine.



Influence modérée de l'ouvrage sur les paramètres physique du lit à l'amont. Les longueurs impactées sont nettement inférieures à la relation hauteur de chute/pente naturel du lit



Confection d'une plate forme de travail pour la pelle mécanique à l'aide des blocs présents en pied d'ouvrage



Mise à jour d'une brèche sur les $\frac{3}{4}$ de la hauteur de l'ouvrage sous forme d'une banquette



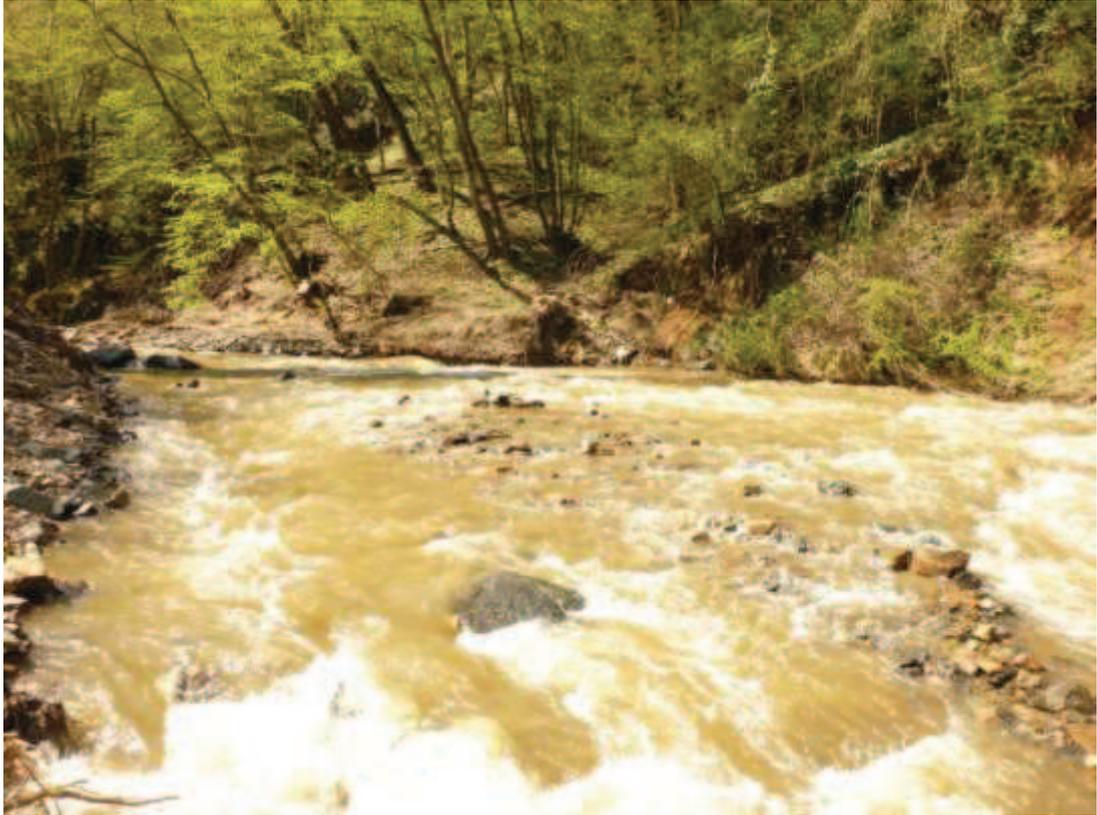
Destruction progressive de l'ouvrage avec le BRH. La nature du béton (béton au laitier) réalisé avec des résidus de fonderie et le ferrailage massif et dense ralentissent considérablement le chantier



Remise en forme grossière des matériaux afin de permettre un écoulement préférentiel
(15/07/2011)



Migration progressive du front de matériaux libérés par le chantier



Migration progressive du front de matériaux libérés par le chantier (18/04/2012)